



NOTRE SOCIETE ACCORDE-T-ELLE

UNE PLACE A LA PERSONNE EN DEUIL ?

Aujourd'hui, la personne en deuil se trouve non seulement soumise à la souffrance de sa perte, mais doit généralement faire face à la méconnaissance profonde du processus de deuil par son entourage FAMILIAL et SOCIAL.

Elle est alors confrontée à l'incompréhension des autres et se sent seule devant son chagrin.

LE TEMPS NE GUERIT RIEN.

Ce n'est pas le temps qui apaise, mais de pouvoir exprimer sa peine pendant le temps nécessaire.

Il est impératif de trouver un soutien, cette souffrance doit être partagée et reconnue afin que la personne en deuil retrouve confiance en l'humanité.

On ne peut faire son deuil seul ! Laisse-t-on une personne amputée d'un membre sans aide ? Comment cette blessure pourrait-elle se cicatriser et ...sans complications ?

Un service « Espace Deuil Sol..Ange » fonctionne depuis le début octobre 2001.

C est un service qui aide toute personne qui a vécu ou qui vit un deuil

[Http://www.espacedeuil.be](http://www.espacedeuil.be)

"Espace deuil Sol..Ange" Peut vous aider
contact : tel 071/57-03-64 gsm 0476-45-88-14